



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 26 juin 2007).

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis hâtifs réalisés en avril, principalement dans la grande région de Montréal. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi du blé est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1407&pid=0&r>.

Pour les semis hâtifs, le blé qui est épié et qui est en floraison ou le sera dans les prochains jours est sujet à l'infection. Les averses et les orages prévus pour lundi (25 juin) n'ont pas été importants, contribuant ainsi à réduire le risque d'infection pour aujourd'hui mardi (26 juin). Les averses prévues demain et les températures très chaudes et humides contribueront à un risque très élevé d'infection pour mercredi (27 juin). Pour jeudi (28 juin) et pour les jours suivants, le risque d'infection demeure élevé en raison des averses de mercredi malgré le rafraîchissement des températures. **Surveiller attentivement le stade de votre blé et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 26 juin	Mercredi 27 juin	Jeudi 28 juin	Vendredi 29 juin	Samedi 30 juin
Grande région de Montréal (Montréal-Est et Montréal-Ouest, Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Mirabel, Lanaudière, Laval)	Faible	T-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible : Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

En 2007, il existe maintenant deux produits dont l'usage est homologué pour lutter contre la fusariose de l'épi. Le **Folicur 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **Proline^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué pour le **blé et pour l'orge**. Bien qu'il s'agisse de fongicides systémiques à large spectre, ces fongicides doivent être utilisés pour **prévenir** l'infection. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier**. Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposés sur le site Web d'Agri-Réseau (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Folicur432F.pdf>) (<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Proline480SC.pdf>) ou sur le site Web de la compagnie Bayer CropScience (<http://www.bayercropscience.ca>).

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – grandes cultures – 26 juin 2007**

